



Conseil exécutif 2017-2018
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #9 - Été 2017
Dimanche le 30 juillet 2017
Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Présents:

Kolia Frare

Antoine Poirier-Godon

Nicolas Delisle-Godin

Mickael Deschênes

Observateurs:

1. Ouverture de la réunion

Antoine Poirier-Godin déclare l'ouverture de l'assemblée à 20h29

2. Désignation du praesidium

**Mickael propose Antoine à la présidence d'assemblée et Nicolas au secrétariat d'assemblée.
Kolia appuie.**

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

**Antoine propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Nicolas appui.
Proposition adoptée à l'unanimité**

4. Adoption des procès-verbaux

5. Dossiers internes

6. Dossiers professionnels

7. Dossiers communication

_____ 7.1 Juri Course

Kolia : Je vous ai transféré un email plus tôt dans la semaine. JuriCourse veut qu'on leur fasse une promotion pour un évènement le 16 septembre 2017. Il va y avoir des professionnels. Ils voulaient savoir si on pouvait le diffuser à la communauté étudiante.

Nicolas : Je crois qu'il faudrait attendre Catherine pour prendre une décision là-dessus. Discutes-en avec Catherine et quand vous avez une conclusion, apportez-le au CE.

Kolia : Sur un autre point, les nouveaux RG sont sur le site web.

8. Dossiers externes

9. Dossiers académiques

10. Dossiers administratifs

11. Dossiers financiers

12. Dossiers des activités étudiantes

12.1 Leucan

Audrey-Ann : On a eu de la difficulté avec les bénévoles à Leucan. Ce qui s'est passé, c'est qu'on s'est fait reprocher d'avoir mal ramassé à la fin en plus de d'autres choses qui ont été écartées. On s'est aussi fait reprocher de ne pas avoir contacté le responsable de l'activité avant de quitter les lieux. On a donc été à la rencontre du CA avec plusieurs bénévoles ainsi que Jérôme, de l'AGES. Présentement, la décision du CA de la FEUS a été de reconnaître notre faute comme une faute majeure et de nous bloquer du prochain évènement FEUS, soit le Show de la Rentrée. Ils nous donne l'alternative de donner 45% de nos profits à Leucan au show de la rentrée. Par contre, ce qui était prévu au contrat entre la FEUS et l'AGED faisait clairement en sorte que la faute que l'on a commise était une faute mineure. Malgré nos explications, on a pas vraiment vu de réception et de compréhension de leur part. On va donc aller rencontrer Me Côté qui va nous faire un avis juridique sur l'affaire. Notre première rencontre ne sera pas chargée par ce dernier. Suite à tout cela, je serais partante pour les poursuivre si ça ne va pas selon ce qui devrait aller.

Nicolas Delisle-Godin : Poursuivre la FEUS c'est un peu intense. Il serait important d'en parler en CA, mais j'aimerais plutôt aller chercher l'appui de plus de la majorité des assos membres et des conseils de membres et d'aller gagner notre cause ailleurs, il y a d'autres alternatives avant. Les photos de la tente qu'ils ont prises sont pires que ce qu'il y avait vraiment, celles prises par Génie sont moins pire. Si jamais ça se passe mal, j'aimerais avoir un mandat clair contre les administrateurs de la FEUS qui ont amené cette décision, comme quoi il y a des grosses problématiques dans leur CA.

Audrey-Ann : Je suis d'accord avec le mandat que tu demandes. Je me suis peut-être mal exprimé, mon but premier n'est pas de poursuivre la FEUS. Je crois juste que c'est une solution qu'on va devoir envisager si le reste de nos démarches ne fonctionnent pas. En ce moment, ce qu'ils font est ridicule, ils contreviennent à leurs obligations contractuelles. Si cette proposition reste, je n'aurai

vraiment plus le goût de signer d'autres contrats avec eux. La pénalité alternative qu'ils nous suggèrent n'est même pas au contrat et ça nous affecte plus du fait qu'on donne déjà 100% à Leucan. Dans tous les cas, il faut prendre une décision rapidement, puisque le Show arrive.

Nicolas Delisle-Godin : Une CS, il faut 2 assos pour la convocation, mais je ne veux pas en faire convoquer sans être sûr de gagner. Autre chose qu'on pourrait faire, c'est de décourager les gens de signer des contrats avec la FEUS, politiquement ça a du poids. Si il y a des questions, on renvoie à Antoine Audrey ou moi.

13. Varia

13.1 Changement de nom

Isabelle : Le registre des entreprises a accepté le changement de nom. Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke.

14. Fermeture de la réunion

L'assemblée est levée à 20h56